

## Informations relatives au nombre total de droits de vote (dénominateur)

(Article 15 de la loi sur la transparence)

**Anvers, Belgique – 29 octobre 2019 – Xior Student Housing SA annonce le nouveau dénominateur conformément à l'article 15 de la Loi sur la transparence.**

Le 16 octobre 2019, Xior a lancé une augmentation de capital en numéraire pour un montant maximum de 205.681.126,00 euros par l'émission de maximum 4.783.282 nouvelles actions, à un prix d'émission de 43,00 EUR par action.

À la suite de la réalisation de cette augmentation de capital et à l'émission de 4.783.282 nouvelles actions le 29 octobre 2019 pour un prix d'émission total de 205.681.126,00 EUR, Xior Student Housing SA publie les informations suivantes, conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 sur la publication des participations importantes, au 29 octobre 2019 :

- Capital total : EUR 344.396.322,00
- Nombre total de titres conférant le droit de vote : 19.133.129 (toutes les actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (= dénominateur) : 19.133.129 (tous liés aux actions ordinaires)

Chacune de ces actions confère un vote à l'assemblée générale et ces actions représentent donc le dénominateur à des fins de notification dans le cadre de la réglementation sur la transparence (c'est-à-dire les notifications en cas (entre autres) d'atteinte, de dépassement ou de dépassement négatif des seuils statutaires ou légaux). Les statuts de Xior Student Housing SA ne prévoient pas de seuils statutaires supplémentaires. Il n'y a pas d'options ni de warrants en circulation donnant droit à des actions, ni d'actions privilégiées, ni d'actions sans droit de vote.

---

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :**

**Xior Student Housing SA**  
Mechelsesteenweg 34, boîte 108  
2018 Anvers

[www.xior.be](http://www.xior.be)

**Christian Teunissen, CEO**  
**Frederik Snauwaert, CFO**

[info@xior.be](mailto:info@xior.be)  
T +32 3 257 04 89

**Xior Investor Relations :**  
**Sandra Aznar**  
Head of Investor Relations

[ir@xior.be](mailto:ir@xior.be)  
T +32 3 257 04 89

---

**À propos de Xior Student Housing**

Xior Student Housing SA est la première et unique SIR publique belge dans le secteur des logements pour étudiants, active en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privés. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 déjà un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 30 septembre 2019, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur d'environ 1,0 milliard d'euros. Vous trouverez plus d'informations sur [www.xior.be](http://www.xior.be).

**Xior Student Housing SA**, SIR publique de droit belge (BE-REIT)  
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers  
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

---

**Disclaimer**

Le présent communiqué de presse contient des informations, des prévisions, des affirmations, des opinions et des estimations à caractère prospectif préparées par Xior en relation avec les attentes actuelles concernant les performances futures de Xior et du marché sur lequel la société opère (les « déclarations prospectives »). De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques, incertitudes et hypothèses, d'ordre général et spécifique, qui bien que semblant raisonnables au moment de leur formulation, peuvent ou non se révéler correctes. Il existe un risque que les déclarations prospectives ne se vérifient pas. Certains événements sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle de Xior. De plus, ces déclarations prospectives sont valables uniquement à la date de publication du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités passées ne préjugent pas de l'évolution ultérieure desdites tendances ou activités. Ni Xior, ni ses représentants, agents ou conseillers ne garantissent que les hypothèses qui sous-tendent ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et aucun d'eux ne déclare, ne garantit ou ne prédit que les résultats anticipés dans lesdites

déclarations prospectives seront effectivement réalisés. En conséquence, les bénéfices, la situation financière, les performances ou les résultats effectifs de Xior peuvent se révéler significativement différents des prévisions présentées à cet égard de manière explicite ou implicite dans les présentes déclarations prospectives. Sauf si la réglementation en vigueur le requiert, Xior décline expressément toute obligation ou garantie d'actualiser ou de réviser publiquement les déclarations prospectives.